

**COMPTE RENDU DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE. DE LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE**

SEANCE DU 16 Juin 2015

Nombre de membres			Votes			Date de convocation	Date d'affichage
Afférents au Conseil D'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Abs	09/06/2015	22/06/2015
7	7	6 + 1 pouvoir	7	0	0		

L'an deux mil quinze, le dix sept juin à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Jacques CARRE, Maire.

Etaient présents : Véronique BOUDIN (Adjointe), Alain TREMBLAY, Philippe DAUVISSAT, Raphaële DELALANDE, Bernard FOYNAT.

Absente excusée : Martine CROCHOT Adjointe (pouvoir à DELALANDE Raphaële)

Secrétaire de séance : Alain TREMBLAY.

ORDRE DU JOUR:

- ☞ **Délibération sur notre participation à une Agence Technique du Conseil Général**
- ☞ **Délibération concernant le passage du Tour de l'Avenir dimanche 23 Août 2015**
- ☞ **Décision modificative de budget (Amortissements).**
- ☞ **Délibération pour création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité**
- ☞ **Délibération pour le choix du prestataire informatique.**
- ☞ **Situation du dossier « Sécurisation rue du Serein »**
- ☞ **Situation de la demande de subvention pour le dossier de l'éclairage publique**
- ☞ **Etat d'avancement Mairie accès PMR (Personnes à Mobilité Réduites)**
- ☞ **Compte rendu des réunions dans les différentes commissions.**
- ☞ **Questions diverses.**
- ☞ **Date du prochain conseil.**

DELIBERATION 2015-021 POUR LA PARTICIPATION A L'AGENCE TECHNIQUE DU CONSEIL GENERAL

Le Maire expose que le Conseil Général nous a relancé par rapport à la participation de la commune à l'Agence Technique instaurée par l'assemblée départementale du 19 décembre 2014. Considérant que les termes de cette création ne sont pas entièrement connus et notamment la participation financière demandée aux communes, ainsi que l'ensemble des compétences. Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, DECIDE de ne pas adhérer à l'Agence Technique pour le moment tant que l'ensemble des éléments n'est pas précisé.

DELIBERATION 2015-022 DELIBERATION POUR UNE MODIFICATION DU BUDGET COMMUNAL POUR ENREGISTRER LES AMORTISSEMENTS.

La trésorerie de Chablis nous fait la demande de bien vouloir procéder à l'enregistrement des écritures d'amortissements concernant le compte 205 pour un montant de 11718.91 € Les écritures de ce compte concernent essentiellement l'achat du logiciel professionnel.

Ces écritures non connues au moment de l'élaboration du budget primitif non pas été prévues.

Afin de pouvoir enregistrer les amortissements, il y a lieu de passer la décision modificative de budget suivante :

2805-040	+ 11 819.00
021	- 11 819.00
023	- 11 819.00
6811/042	+ 11 819.00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

DELIBERATION 2015-023 DELIBERATION POUR LA CREATION D'UN POSTE DE CONTRACTUEL D'AGENT TECHNIQUE POUR 8 HEURES HEBDOMADAIRES.

Le Maire rappelle l'absence de l'employé communal suite à son opération. Il rappelle que pour le remplacer une personne a été recrutée temporairement. Ce remplacement a permis de s'apercevoir que pendant les mois d'été, Mr LECOLLE, qui s'occupe principalement de la propreté de la voirie et de tous les espaces verts, n'a pas le temps de faire d'autres taches.

Le Maire expose qu'un complément de quelques heures pourrait permettre de faire plus de travaux, il propose à l'assemblée la création d'un poste d'adjoint technique de 8 heures hebdomadaire, qui pourra être supprimé quand il n'y aura plus de besoin.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix des membres présents, Le conseil Municipal de la Commune de la Chapelle-Vaupelteigne.

DECIDE de créer un poste d'adjoint technique de 8 h hebdomadaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

DELIBERATION 2015-024 CHOIX DU PRESTATAIRE INFORMATIQUE

Le Maire rappelle les déboires que nous avons avec notre dernier prestataire informatique. La décision a été prise de changer et de demander des devis à 3 entreprises.

Les entreprises qui ont proposé des offres sont :

- LAYER INFORMATIQUE	1 096.25 €
- AS INFORMATIQUE	651.60 €
- CARE IT	512.05 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DECIDE de retenir l'offre de CARE-IT pour 512.05 €

Situation du dossier « Sécurisation rue du Serein »

Des radars de comptage de véhicules ont été posés le 8 juin par l'Agence Territoriale Routière.

Suite à ce comptage qui identifiera le nombre de véhicules, la taille et la vitesse, une recommandation de sécurisation sera faite par l'ATR pour la sécurisation de la circulation dans le village.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Nous sommes en attente de la réception de l'accord du ministre pour retourner à Eiffage le devis signé pour travaux.

Etat d'avancement Mairie accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Une réunion de lancement de chantier a été organisée avec les entreprises le 27 mai 2015.

Lancement des travaux prévu le 7 septembre 2015.

Compte rendu des réunions dans les différentes commissions.

CCPC :

Réunion à la CCPC sur l'accessibilité, les établissements recevant du public ont jusqu'au 27 septembre pour soumettre leur dossiers. La CCPC propose l'étude des différents points concernés sur la commune. A priori ERP le plus compliqué reste l'église.

QUESTIONS DIVERSES :

- Tour de l'Avenir :

Cette course cycliste doit passer dans le village, le passage ne durera que quelques minutes. L'organisation nous demande de prendre un arrêté pour qu'aucun véhicule ne stationne dans la rue du Serein ce jour là, et souhaite également que nous nous investissions dans cette manifestation. Ce dossier sera discuté à nouveau au prochain conseil.

- Ecoulement dans le réseau des eaux pluviales en période d'inondation.

Lors des dernières inondations, il a été relevé des variations importantes de flux de l'eau dans les bouches d'égouts (montée puis descente des eaux dans certaines bouches lorsque la rivière monte)

Une analyse du réseau est à faire avec recherche de moyens pour créer une aspiration (venturi).

- Arrêté Municipal pour réglementer la circulation en période d'inondations

Un document en cours de préparation sur la base d'un arrêté de la ville de Bandol et d'une proposition à recevoir de l'ATR

- Réfection de la chaussée Rue du Serein suite aux inondations

Mr PELOIS informé du départ de notre village du tour de l'avenir va faire procéder à une réparation de la D131

- Réfection des chemins

Revue des chemins faite avec Alain et Philippe, Le chemin d'accès à l'étang SCAPOL va être nettoyé. Un devis sera demandé à l'entreprise VIEILLARD.

- Gestion des chats sauvages suite au départ de Mme ROCHER

L'Association des chats de l'Yonne s'occupe de donner à manger à ces 12 chats dont 5 sont stérilisés et 7 à stériliser.

5 chats sont « socialisables » la SPA se propose de les prendre s'ils sont castrés, si un certificat sanitaire est délivré par un vétérinaire et si les cartes d'enregistrement sont en règle. L'association se charge de cette opération à ses frais, coût 15€par chat + nettoyage coût environ 50€par chat.

Nous avons déjà reçu les papiers d'enregistrement d'un chat qui est au nom de la Mairie.

- Proposition d'acquisition d'un groupe électrogène pour la commune

Des conseillers ont repéré lors d'un vide-grenier un groupe électrogène sensé délivrer 3,6kW (prix 200€) nous sommes allés voir l'appareil avec Bernard FOYNAT le 8 juin, en fait la puissance n'est que de 2,5kW ce qui est insuffisant pour alimenter un nettoyeur sous pression.

La société Delingette propose un groupe de 3,5kW à 259€mais considère cette puissance insuffisante pour le démarrage du groupe, et recommande 4,5kW pour un prix de 500€

Une analyse sera faite des besoins réels de cet équipement.

- Amélioration de la place du 14 juillet

Les dernières inondations ont mis en évidence le niveau très bas de cette place terriblement inondée. Ne serait-il pas opportun de rehausser le sol avec de la grave comme la plateforme du tri sélectif.

L'arbre central en mauvais état est en cours de traitement, Merci à Pierre Foynat pour son aide dans cette opération.

-

-

- Amélioration des inondations de La Chapelle Vaupelteigne :

La Préfecture va nous procurer un rapport de visite suite à notre dernière réunion. Le programme de simulation sera terminé fin juin.

Des essais sont prévus en juillet et transmission des données au Syndicat de Bassin du Serein en septembre.

- **Négociation avec les établissements DELINGETTE**

Compte tenu des fournitures régulièrement approvisionnées dans cette société pour des montants importants (dernière facture 2151,26€) cette dernière facture va être revue avec une ristourne.

- **Eglise à remettre de niveau**

Toiture à revoir pour remplacer certaines tuiles qui ont glissé.

- **Fête du 14 juillet**

Réunion d'organisation tenue le 10 juin, Véronique fera le point.

- **Inspection des lignes électriques**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité, les services ERDF procéderont à un contrôle par hélicoptère des lignes électriques 20.000 volts qui desservent votre commune.

Ces visites permettent de déceler différents problèmes comme par exemple un manque d'égagement, des fils détrônés, des isolateurs et des attaches abîmées.

Un programme de travaux est ensuite engagé afin de réparer et changer ces équipements.

Cette opération de contrôle se déroulera **du 22 juin au 3 juillet** et sera réalisée par la société ("*Jet Systems Hélicoptères Service*" 26120 Chabeuil) sur 1400 km de lignes dans l'Yonne. Le survol est réalisé à vitesse réduite, à 5 mètres au dessus des lignes.

Une information par l'entreprise doit vous parvenir également. »

- **Date du prochain conseil. 15 Juillet 2015**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

Le Maire,
Jean Jacques CARRE.

